

Photo  
obligatoire



## THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

DIRECTION GÉRARD GELAS

SCÈNE D'AVIGNON

8 BIS, RUE STE CATHERINE

84000

AVIGNON

ADMINISTRATION 04 90 86 58 11 (POSTE 101)/FAX : 04 90 85 82 05

### FICHE D'INSCRIPTION

#### ATELIER ADOS AU CHÊNE NOIR

12 - 17 ans

ATELIER LE MERCREDI DE 17H30 À 19H300

NOM DU PARTICIPANT :

PRÉNOM :

PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

(EN CAS DE GARDE ALTERNÉE, NOM ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES DEUX PARENTS)

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

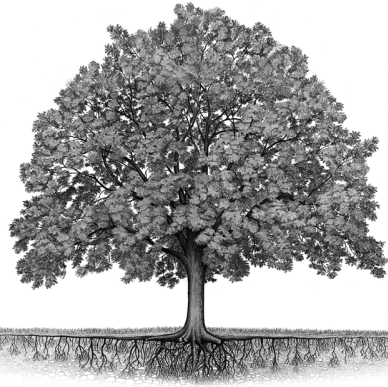
TÉLÉPHONE :

PORTABLE :

MAIL (PARENTS):

NOM :

PRENOM :



## THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

DIRECTION GÉRARD GELAS

8 BIS, RUE STE CATHERINE

84000

AVIGNON

ADMINISTRATION ET RÉSERVATIONS : 04 90 86 58 11 FAX : 04 90 85 82 05

### REGLEMENT INTERIEUR DE L'ATELIER

DIRIGES PAR GUILLAUME LANSON

- 1/ L'atelier a lieu tous les mercredis  
- De **17h00 à 19h30**

Les cours se déroulent d'octobre à mai (voir date de votre représentation).

Un calendrier annuel est remis à chaque élève à l'inscription.

**Nous demandons aux parents et aux participants de porter une attention particulière à ce planning et de le respecter minutieusement, sinon le jeune comédien ne pourra pas participer à la représentation de fin d'atelier.**

**Afin de compléter votre formation, le Théâtre du Chêne Noir vous offre la possibilité d'assister aux spectacles de la saison, au tarif de :**

**8€ à partir de 12 ans.**

#### **2/ En cas d'absence**

**Prévenir votre formateur Guillaume Lanson au 06 35 26 52 41.**

**Aucune absence injustifiée ne sera tolérée cette année, dès la deuxième absence non-justifiée, le jeune comédien ne pourra pas participer à la représentation de fin d'atelier ni à aucun autre projet, mais pourra continuer les cours.**

- 3/ Le prix annuel de l'atelier pour la saison 2019/2020 est de **477 Euros**.

#### **4/ Le paiement se fait obligatoirement à l'inscription**

- soit par prélèvement mensuel automatique d'un montant de 68.15€ de novembre à mai **(merci de joindre un RIB avant le 15 octobre 2019, un échéancier vous sera adressé)** soit en un seul versement

- soit en trois chèques qui devront être remis tous trois **impérativement à l'inscription**, et dont les dates d'encaissement seront :

**159,00 € au plus tard le 30 octobre 2019**

**159,00 € au 31 janvier 2020**

**159,00 € au 29 février 2020**

**Il est à noter que toute année commencée est due intégralement, même en cas de départ du participant au cours de celle-ci. Aucun remboursement ne pourra intervenir.** Cependant, en cas de départ après le premier cours, les chèques seront rendus contre le paiement de 30 € (somme correspondante au premier cours).

Seules les personnes ayant remis un dossier complet (paiement de l'atelier, règlement intérieur signé, attestation d'assurance extrascolaire, autorisation parentale, fiche d'inscription complétée, autorisation libre utilisation de l'image et accompagnée de 1 photo d'identité) pourront participer à l'atelier.

5/ Pour le plaisir de tous et une auto-évaluation du travail de chacun, une présentation de fin d'année sera organisée au mois de mai au Théâtre du Chêne Noir et chaque élève bénéficiera de 4 invitations afin d'inviter ses plus proches.

Nom, date et signature du représentant légal,  
avec mention « lu et approuvé »

Le Théâtre du Chêne Noir

Le(s) représentant(s) légal

Le Père

La Mère

---

Je soussigné(e) .....  
autorise mon fils, ma fille .....  
né(e) le ..... à .....  
à participer aux ateliers du Théâtre du Chêne Noir le mercredi de  
.....h..... à .....h.....  
et m'engage ce que mon enfant respecte le calendrier des séances  
remis lors de l'inscription.

Si cet engagement n'était pas respecté, je sais que tout comédien ne pourra pas  
participer à la représentation de fin d'atelier.

Signature du Père

Signature de la Mère

**AUTORISATION PARENTALE SUR LA LIBRE UTILISATION DE  
L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE**

Je soussigné(e) : .....

Demeurant :.....

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci sur différents supports (internet, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée ou à celle de mon enfant, et plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal.



## *Théâtre du Chêne Noir*

*Direction Gérard Gelas - Scène d'Avignon*

*8 bis rue Sainte Catherine 84 000 AVIGNON - [www.chenenoir.fr](http://www.chenenoir.fr)*

Administration : 04 90 86 85 11 - Fax : 04 90 85 82 05

[contact@chenenoir.fr](mailto:contact@chenenoir.fr)

### **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Le dossier d'inscription complété
- Le règlement signé par le représentant légal ou les représentants légaux
- L'autorisation parentale signée
- L'autorisation d'utilisation du droit à l'image signée
- Attestation d'assurance extrascolaire de moins de 3 mois (à fournir obligatoirement dès le 1<sup>er</sup> cours)
- Une photo d'identité
- Le règlement selon option choisie
  - 477€ (règlement total)
  - En 3 fois (joindre la totalité des règlements par chèques)
    - 1<sup>er</sup> règlement 159,00 € au plus tard le 30 octobre 2019
    - 2<sup>ème</sup> règlement 159,00 € au 31 janvier 2020
    - 3<sup>ème</sup> règlement 159,00 € au 29 février 2020



## **Atelier Adolescents**

**12/17ANS**

**Séances les mercredis de 17h à 19h30**

**Mercredi 09 octobre  
Mercredi 23 octobre  
Mercredi 30 octobre**

**Mercredi 06 novembre  
Mercredi 13 novembre  
Mercredi 20 novembre  
Mercredi 27 novembre**

**Mercredi 04 décembre  
Mercredi 11 décembre  
Mercredi 18 décembre**

### ***VACANCES SCOLAIRES***

**Mercredi 08 janvier  
Mercredi 15 janvier  
Mercredi 22 janvier  
Mercredi 29 janvier**

**Mercredi 05 février  
Mercredi 12 février**

### ***VACANCES SCOLAIRES***

**Mercredi 04 mars  
Mercredi 11 mars  
Mercredi 18 mars  
Mercredi 25 mars**

**Mercredi 01 avril  
Mercredi 08 avril**

### ***VACANCES SCOLAIRES***

**Mercredi 29 avril**

**Mercredi 06 mai  
Mercredi 13 mai  
Mercredi 20 mai  
Mercredi 27 mai**

**Représentation le jeudi 28 mai**